

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 mai 2023**



**Bénesse
Maremne**

DATE DE CONVOCATION 16.05.23

DATE D’AFFICHAGE 16.05.23

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 20

Présents 15 Votants 18

L’an deux mille vingt-trois, le 23 mai, à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-François MONET, maire,

Etaient présents : MM MONET Jean-François, Mme ROYER-SPAGNA Nathalie, Mme JOURAVLEFF Chantal, M NICOLAS Damien, Mme WENZINGER Jeanne, M GAUTHERIN William, M LABORIE José, M GEMAIN Nicolas, Mme HERVE Cindy, M HICAUBER Jean-Pierre, M JANU Jean-Jacques, M Benoît LARROQUE, Mme LAGESTE Sophie, M CHIRLE Benoît, Mme Gaëlle DE BRITO GONCALVES,

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M CUCIS Jean-Claude, M MONDENX Patrick, Mme BALET Corinne, Mme BENQUET Muriel, Mme AZPEITIA Alexandrine

Absents :

Absents ayant donné pouvoir : M CUCIS à M MONET, M MONDENX à M NICOLAS, Mme AZPEITIA à Mme HERVE

Mme Gaëlle de Brito Goncalves est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION Du CR du 11 avril 2023

1. Finances

- a. Marché public de maîtrise d’œuvre projet de requalification du bourg : choix des candidats admis à présenter une offre
- b. Demande de subvention 2023 au conseil départemental au titre du FEC
- c. Dispositif bourse au Bafa

2. Ressources humaines

- a. Création d’un poste d’adjoint administratif à temps non complet

3. Représentation de la commune

- a. Désignation d’un délégué suppléant au SYDEC 40 – compétence énergie

4. Questions diverses

- a. Comptes rendus commissions municipales
- b. Informations diverses

Délibérations à ajouter à l’ordre du jour : Néant

APPROBATION DU COMPTE RENDU

M Jean-François MONET, maire, ouvre la séance par la validation du compte rendu du conseil municipal en date du 11 avril 2023. Le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

AJOUT DE QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire, maire, évoque ensuite les questions à l'ordre du jour.

DCM 230523-1 MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE PROJET DE REQUALIFICATION DU BOURG
--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L.2124-3, R2124-3
Vu la délibération n°230306-9 en date du 6 mars 2023 portant sur le lancement d'une procédure formalisée de marché public de prestations,
Vu la procédure de publicité auprès d'un JAL et du JOUE,
Vu le rapport d'analyse des candidatures,
Vu le PV de la commission d'appel d'offres du 23/05/2023 portant sur le choix de 3 candidats admis à présenter une offre,
Considérant le projet de requalification des espaces publics du centre bourg,
Considérant les crédits votés au BP 2023,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir les candidatures des groupements suivants :
 - SAMAZUZU Architecture et Urbanisme SAS de BIARRITZ
 - D'UNE VILLE A L'AUTRE de TOULOUSE
 - DESSEIN DE VILLE de TOULOUSE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération

DCM 230523-2 DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL FEC 2023
--

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Conseil Départemental attribue une enveloppe financière à chaque canton du département afin que ceux-ci en organisent la répartition équitable à toutes les communes du territoire qui en font la demande. Il précise que cette subvention concerne des achats ou travaux non subventionnés par ailleurs. Il propose de solliciter une aide au titre de l'acquisition de tables et chaises pour le restaurant scolaire et d'une auto laveuse pour la salle du mur à gauche et autres salles de sports.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet d'acquisition de tables et chaises pour le restaurant scolaire et d'une auto

laveuse pour la salle du mur à gauche et autres salles de sports.

- **APPROUVE** le montant prévisionnel de l'opération soit 20 923.00 €HT – 25 107.60 €TTC

- **SOLLICITE** le soutien financier de :

- o Conseil départemental au titre du FEC 2023

- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses		Recettes	
Acquisition tables et chaises	12 198.00 €HT	FEC	6 942.25 €
Acquisition auto laveuse	8 725.00 €HT	Commune de Bénésse-Maremne	13 980.75 €
TOTAL	20 923.00 € HT	TOTAL	20 923.00 €

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces nécessaires utiles à la réalisation de la présente décision

DCM 230523-3 DISPOSITIF BOURSE AU BAFA

Le BAFA est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation ; il permet également de trouver un emploi pendant l'été ou les vacances scolaires.

Dans le cadre de sa politique à destination de la jeunesse, la commune de Bénésse-Maremne propose d'accompagner 5 jeunes bénéssois dans la préparation de cette formation.

Cet accompagnement se déclinerait par la mise en place d'un dispositif d'aide à la formation BAFA. Il s'agira d'apporter une aide de 500 € qui sera versée au jeune à l'issue de sa formation sur présentation du diplôme.

Conditions de recevabilité :

- Avoir entre 16 et 25 ans inclus
- Résider sur la commune de Bénésse-Maremne depuis au moins un an
- Réaliser au moins 10 jours de stage bénévole au sein d'une structure communale

Constitution du dossier :

le dossier complet doit être déposé en mairie et comprendre :

- Une lettre motivée
- Une attestation d'inscription à un organisme de formation
- Un RIB
- Le formulaire de candidature
- La charte d'engagement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le dispositif d'aide à la formation BAFA comme décrit ci-dessus pour 5 jeunes bénessois
- **DIT** qu'un budget de 2500 € a été inscrits au BP 2023
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces nécessaires utiles à la réalisation de la présente décision

<p>DCM 230523-4 CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET NON TITULAIRE</p>
--

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif non titulaire à temps non complet pour le service communication.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu la DVE,

- **DECIDE** de créer un poste sur le grade d'adjoint administratif non titulaire à temps non complet (20 h/semaine) à compter du 1^{er} juin 2023.
- **DIT que** les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023

<p>DCM 230523-5 DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYDEC 40 – COMPETENCE ENERGIE</p>
--

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite de la démission d'une conseillère municipale, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant au sein du SYDEC.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
Conformément aux statuts du SYDEC 40,

Les membres suivants sont élus par le Conseil Municipal à la majorité absolue :

- Energie

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
WILLIAM GAUTHERIN	BENOIT LARROQUE

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire évoque divers sujets :

- Information sur les élections sénatoriales : elles se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023 toute la journée à Mont-de-Marsan

7 titulaires sont candidats : M Monet, Mme Azpeitia, Mme Hervé, M Nicolas, Mme Wenzinger, M Hicauber, M Chirle

4 suppléants : M Gemain, Mme Brito Goncalves et...en attente de candidats pour figurer sur la liste de Bénésse-Maremne

- Accord de la Préfecture pour la mise en place de système de vidéo protection
- L'association Beness'coop cherchait un local : proposition du prêt du module à proximité du centre de loisirs
- Piscine Aygueblue : fermeture de septembre 23 jusqu'en juin 2024 pour travaux
- Gratuité des transports publics yégo : gratuité à partir de septembre 2023
- L'armée de l'air recrute, des postes à pourvoir
- Recrutement en cours au SITCOM : des emplois à pourvoir
- La poste : réduction d'horaires supplémentaires cet été
- Réunion publique de mi-mandat le 16 juin 2023 à la salle du foyer rural
- Délibération taxe de séjour avant le 1^{er} juillet pour une application au 1^{er} janvier 2024

- Mme de Brito Goncalves informe qu'il y aura un concert de bols chantant dimanche matin 25 juin 2023 à l'église

- M Laborie : propose de prévoir la formation secourisme dans la bourse au BAFA
il évoque la problématique de la prévention de l'alcoolisme auprès de jeunes notamment dans le cadre du CISPD

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Social, habitat, solidarité et CCAS

Rapporteur : Mme Wenzinger

Don du sang : annoncer les permanences les 25 et 26 mai 2023 à Capbreton – des soucis de stocks de sang

Des arrivées de population sans préparation en demande de logement

Arrivée sur le marché des biens immobiliers construits sous loi Pinel

Monsieur le Maire indique que la Préfecture augmente la part des logements sociaux dont elle décidera des attributions environ 40 % par le DALO

Problème de déjections de chiens : prévoir davantage de sacs dans la commune

Vie associative et sportives, animations

Rapporteur : Mme Hervé

Réunion commission lundi 5 juin à 18 h 30 : préparation des fêtes locales

Réunion publique projet skate park jeudi à 1^{er} juin 19 h

Dimanche 28 mai : bal des mayés au mur à gauche – tapas à partir de 19 h et bal à 22 h

Vide grenier du tennis le 4 juin

Fête école le 9 juin, AG BOCS et Sauvons nos Barthes

Fête de la Saint Jean le 24 juin

Initiation Pelote en juin

Education enfance jeunesse

Rapporteur : Mme Jouravleff

Retour sur les vacances de printemps : une douzaine de jeunes ont fréquenté l'espaces jeunes

Le centre de loisirs : effectifs constants. Problème de justification d'absence

L'école organise une conférence sur le harcèlement avec l'intervention de l'Adavem

Point de vigilance sur l'alcoolisation des jeunes

Travaux/patrimoine communal/forêt

Rapporteur : M Nicolas

Travaux bâtiments modulaires : début juillet jusqu'à mi-août

Avenant concernant le plafond de l'ancienne pizzeria : un peu de retard

Les véhicules des services techniques sont arrivés

Remise aux normes électriques réalisée

Changement de prestataire des alarmes à l'école

Etude d'un projet d'aménagement de la RD 810 (trottoirs, voie douce etc)

Urbanisme/cadre de vie/environnement/développement durable

Rapporteur : M Hicauber

Les publications des actes d'urbanisme sont sur le site de la commune

Projet ALTAE à proximité de la déchèterie : le permis est déposé : 80 cellules pour les bureaux, 9 cellules pour du commerce, 10 cellules pour de l'artisanat

Zone d'Arriet : mise en place de panneaux d'agglomération et totem de localisation par secteur : prévision de passage de 27 activités avec une possibilité à 224 activités.

Projet de lotissement du Lorient : des fouilles archéologiques en cours d'une durée de 6 mois à 24 mois. Des vestiges de l'âge de fer auraient été trouvés.

Parking de la gare : présentation du projet environ 24 places et un abri vélos

Projet terrains communaux à vocation économique à Yans.

Communication/culture

Rapporteur : M Larroque

Recrutement d'un chargé de communication : un tableau d'analyse a été établi.

Préférence pour une personne en charge de la communication pendant 3 ans sur Gradignan

Réunion commission le 24 mai

Sécurité, prévention, administration générale, ressources humaines

Rapporteur : M Gautherin

Recrutement agent en charge de la communication : 27 candidatures et 11 personnes ont été convoquées en entretien. 7 bénévoles et bénévoles, tous ont été reçus. 2 personnes candidatures se dégagent

Arrivée de l'agent d'accueil mi-juin

Réunion de la commission RH le 7 juin 2023 18 h 30 : invitation du conseil municipal à cette commission

Finances/EconomieRapporteur : Mme Azpeitia**- Calendrier :**

La réunion du prochain conseil municipal aura lieu le _____ à _____ h.

DECISIONS DU MAIREInformations du maire : délégations données au titre de l'article [L. 2122-22](#) du CGCT

N° décision	Date décision	Objet :
2023-12 1	20 FEVRIER 2023	MAPA ALLEE DES SPORTS
2023-15	28-fév.-23	DIA CHARUT Matthieu
2023-16	28-fév.-23	DIA BOSCO Jean-Charles et Alba
2023-17	9-mars-23	DIA DUSSIN Nicole
2023-18	15-mars-23	DIA LLAMAS Franck
2023-19	21-mars-23	DIA AMESTOY Olivier
2023-20	21-mars-23	DIA LAULHE Raymonde

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Table des délibérations de la séance du 23 mai 2023

NUMERO DELIBERATION	OBJET
230523-1	MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE CENTRE BOURG – CHOIX DES CANDIDATS
230523-2	DEMANDE SUBVENTION FEC 2023
230523-3	DISPOSITIF BOURSE AU BAFA
230523-4	CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET
230523-5	REPRESENTANT AU SYDEC ENERGIE

Jean—François MONET	Chantal JOURAVLEFF	Damien NICOLAS
Alexandrine AZPEITIA Excusée	Jean-Pierre HICAUBER	Jeanne WENZINGER
William GAUTHERIN	José LABORIE	Jean-Jacques JANU
Jean-Claude CUCIS	Nathalie ROYER SPAGNA	Corinne BALET Excusée
Gaëlle DE BRITO GONCALVES	Patrick MONDENX Excusé	Sophie LAGESTE
Muriel BENQUET Excusée	Nicolas GEMAIN	Cindy HERVE
Benoît LARROQUE	Benoît CHIRLE	